



Vous avez besoin d'une couverture santé pour 2021 ?

Comment faire une demande et s'inscrire durant la nouvelle période spéciale d'inscription ?

Il existe une nouvelle période d'inscription spéciale qui vous permet de souscrire ou de changer d'assurance maladie jusqu'au **15 août 2021**, en raison du coronavirus 2019 (COVID-19). Cette période d'inscription spéciale est offerte aux résidents des 36 États qui utilisent le site [HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov). (Si votre État gère son propre Marché, consultez son site Web. La plupart des États offrent des options similaires pour s'inscrire).

Après avoir rempli et transmis votre demande sur le site [HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov), vous avez 30 jours pour souscrire à un plan. La couverture commence le premier jour du mois suivant votre inscription. Par exemple, si vous vous inscrivez à au cours du mois de mars, votre couverture commence le 1er avril.

4 choses à savoir sur cette nouvelle période d'inscription spéciale

- **Vous pouvez prétendre à faire des économies - la plupart des gens le font !** En fait, 9 personnes sur 10 qui s'inscrivent ont droit à des réductions. Des millions de personnes de plus pourront trouver des plans à primes réduites grâce à la loi d'allègement liée au COVID. En fait, 4 personnes sur 5 peuvent trouver un plan pour 10 dollars ou moins après les réductions. Pour en savoir plus sur les nouveaux coûts réduits, consultez le site [HealthCare.gov/more-savings](https://www.healthcare.gov/more-savings).

- **Aucun événement de la vie ? Pas de problème.** Cette période d'inscription spéciale n'exige pas que vous ayez un événement de la vie déterminant, comme la naissance d'un enfant, un déménagement ou un mariage, pour vous inscrire à un plan du Marché. La situation du COVID-19 a entraîné de nouveaux défis pour beaucoup de personnes, c'est pourquoi cette période d'inscription spéciale offre un accès égal à la couverture pour les personnes dans les États qui utilisent **HealthCare.gov**.
- **Vous pouvez obtenir de l'aide pour obtenir une couverture.** Vous pouvez obtenir de l'aide pour remplir votre demande par téléphone, avec un conseiller, ou avec un agent ou un courtier de confiance.
- **Vous avez déjà un plan Marché ?** Vous pouvez bénéficier de réductions supplémentaires, et vous pouvez décider de changer de plan. Avant de changer de plan, vous devrez prendre en compte des éléments tels que le montant que vous avez déjà payé pour votre franchise (vous devrez probablement recommencer à zéro si vous changez).

Où se procurer de plus amples d'informations sur cette période d'inscription spéciale ?

- Consultez le site **HealthCare.gov** pour en savoir plus, pour commencer une demande ou mettre à jour une demande existante.
- Appelez le centre d'appel du Marché au 1-800-318-2596. Les utilisateurs d'un ATS peuvent composer le 1-855-889-4325. L'aide est disponible dans de nombreuses langues.

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 15 août 2021 pour profiter de cette occasion de vous inscrire à une couverture d'assurance maladie pour 2021.

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur le Marché dans un format accessible, comme les gros caractères, le braille ou par l'audio. Vous avez aussi le droit de porter plainte si vous pensez avoir été victime de discrimination. Visitez le site [CMS.gov/about-cms/agency-information/aboutwebsite/cmsnondiscriminationnotice.html](https://www.cms.gov/about-cms/agency-information/aboutwebsite/cmsnondiscriminationnotice.html), ou appelez le centre d'appel du Marché au 1-800-318-2596 pour avoir plus d'informations. Les utilisateurs d'un ATS peuvent composer le 1-855-889-4325.

